

Habilitation BP & BR photovoltaïque

Public :

Personnel électricien ou électromécanicien chargé d'accomplir des interventions générales sur des installations photovoltaïques.

Objectifs

Opérer en sécurité sur tout ou partie d'une chaîne photovoltaïque. Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements BT. Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux interventions générales effectuées sur des installations photovoltaïques. Permettre ainsi à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation : BR photovoltaïque et H0.

Pré requis :

Posséder des compétences techniques en électricité est obligatoire pour suivre cette formation. Disposer d'une habilitation BR.

1 jours
7 heures



Programme

1. Thèmes en commun

- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
- Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels
- Zones d'environnement et leurs limites
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention
- Surveillance des opérations
- Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée
- Equipements de protection collective et individuelle : identifier, vérifier, utiliser
- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

2. Thèmes spécifiques BP photovoltaïque

- Identification des installations de l'entreprise
- Identification des parties dangereuses
- Rôles et fonction
- Limites de l'habilitation BP
- Matériels électriques d'une chaîne photovoltaïque
- Règles de sécurité
- Connexion d'une chaîne PV et IP2X
- Evaluation des savoir-faire

3. Thèmes spécifiques BR photovoltaïques

- Identification des installations de l'entreprise
- Identification des parties dangereuses
- Rôles et fonctions des acteurs
- Equipements de travaux utilisés
- Documents applicables
- Mesures de prévention lors d'une intervention basse tension

4. Evaluation et validation

- Évaluation en début de session des pré requis nécessaires pour pouvoir suivre la formation
- Évaluation des connaissances réalisée à la fin de chaque module Évaluation du savoir-faire par mise en situation pratique et/ou jeux de rôles
- Délivrance d'un titre d'habilitation pré renseigné des symboles proposés par le formateur

5. Méthodes pédagogiques

- Exposés et discussions s'appuyant sur des expériences vécues
- Mise en application pratique effectuées par chaque stagiaire
- Contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage
- Tests théoriques informatisés ou écrits et tests pratiques

6. Moyens pédagogiques

- Mise en œuvre de moyens audiovisuels, appropriés aux sujets traités : diaporamas...
- Salles adaptées
- Matériel spécifique à l'habilitation électrique : gants isolant 1000v, sous gants, tapis isolant , cellule basse tension, VAT, matériel technique isolant

Nota

Fréquence de recyclage préconisée par la CNAMTS : 3 ans.

